

REDEVANCE DE STATIONNEMENT GRILLE TARIFAIRE au 17/06/2019

Temps de stationnement	ZONE 1	ZONE 2
Gratuité	30 premières minutes gratuites* <i>Au-delà, gratuité automatiquement déduite de la redevance à payer.</i>	
10 mn	0.20 €	0.20 €
30 mn	0.30 €	0.30 €
40 mn	0,50 €	0,50 €
1h00	0,90 €	0,90 €
1h05	1.00 €	1.00 €
1h15	1,20 €	1,20 €
1h30	1,50 €	1,50 €
1h45	1,70 €	1,70 €
2h00	1,90 €	1,90 €
2h05	2.00 €	2.00 €
2h15		2,50 €
2h30		3,00 €
3h00		4,20 €
3h30		5,30 €
4h00		6,50 €
4h30		7,60 €
5h00		8,80 €
5h30		9.90 €
6h00		11,10 €
6h30		12,20 €
7h00		13,40 €
7h30		14,50 €
8h00		15,70 €

* : Une période de trente minutes gratuites est consentie sur l'ensemble des deux zones payantes, dans les conditions suivantes :

- attribuée une fois par jour, matin ou après-midi, non fractionnable,
- un stationnement continu d'une ½ heure maximum,

En cas de souscription d'une période de stationnement payant supérieure aux 30 premières minutes gratuites, la redevance à payer par l'utilisateur s'opère après déduction automatiquement de la ½ heure de gratuité consentie par la Ville.